



## Rapport d'activité 2019

Avec le soutien de



La Région et l'Europe investissent dans votre avenir !  
Het Gewest en Europa investeren in uw toekomst!



**TABLE DES MATIERES**

**Contenu**

1.	LA FEDERATION .....	4
1.1.	Missions de la fédération .....	4
1.2.	Membres de l'assemblée générale .....	4
1.3.	Membres du conseil d'administration .....	5
1.4.	Membres de l'équipe .....	5
2.	SERVICES AUX MEMBRES .....	6
2.1.	Informations et conseils .....	6
2.2.	Pôle Bien-être et Formation .....	6
2.3.	Pôle Promotion et Communication .....	8
2.4.	Transition-Insertion 2020 .....	18
2.4.1.	Le projet en quelques chiffres .....	18
2.4.2.	Actions mises en place .....	18
2.4.3.	Renforcement du projet .....	19
2.5.	Recherche de nouvelles activités pour les ETA : projet FEDER .....	22
2.5.1.	Poursuite des projets en cours : .....	22
2.5.2.	« Nouveaux » projets : Run 4 .....	23
3.	REPRESENTATION ET MANDATS .....	25
3.1.	Commission paritaire .....	25
3.1.1.	Au niveau fédéral : commission paritaire 327.00 .....	25
3.1.2.	Au niveau régional : sous-commission paritaire 327.02 .....	25
3.2.	Fonds de sécurité d'existence .....	25
3.3.	Fonds Maribel social .....	26
3.4.	Conseil Consultatif .....	26
3.5.	ABBET .....	27
3.6.	APEF .....	27
3.7.	SAW-B .....	28
3.8.	BRUXEO .....	28
3.9.	UNISOC .....	28
4.	LOBBYING .....	29
4.1.	Memoranda politiques .....	29

4.2.	Arrêté d'agrément des ETA .....	30
4.3.	Economie sociale .....	30
4.4.	Quota de travailleurs handicapés.....	31
4.5.	UNIA .....	32
5.	PARTENARIATS ET RELATIONS.....	32
5.1.	Groepmaatwerk et EWETA.....	32
6.	GROUPES DE TRAVAIL .....	33
6.1.	Groupe de travail « Arrêté ».....	33
6.2.	Groupe de travail « Accord non marchand » .....	33
6.3.	Groupe de travail « Indicateurs ».....	33
6.4.	Groupe de travail « Communication externe ».....	34
	Conclusion .....	35

## 1. LA FEDERATION

### 1.1. Missions de la fédération

La FEBRAP est un organe de représentation, d'information et de défense des intérêts des entreprises de travail adapté bruxelloises agréées par la Commission communautaire française. L'article 3 des statuts de la fédération définit sa mission :

*« L'association est une fédération professionnelle d'entreprises bruxelloises de travail adapté qui a pour but :*

- *de réunir les entreprises de travail adapté de la Région de Bruxelles-Capitale en vue d'actions coordonnées*
- *de les aider dans leur développement économique*
- *de les aider dans la promotion sociale et culturelle de leurs travailleurs*
- *de représenter les entreprises de travail adapté et de défendre leurs intérêts vis-à-vis des pouvoirs publics et autres instances*
- *de représenter les entreprises de travail adapté auprès de toute association ou instance concernée par le but social de la fédération. »*

### 1.2. Membres de l'assemblée générale

La FEBRAP réunit 11 entreprises de travail adapté agréées et subsidiées par la Commission communautaire française.

<b>ETA</b>	<b>Mandat</b>
APAM	Patrick Jadoul
APRE	Michel Ventura
Brochage Renaître	Sabine Charlier
Citeco	Antoine Baudot
La Ferme Nos Pilifs	Benoît Ceysens
Les Jeunes Jardiniers	Steve Deetens
Manufast	Brigitte Hamtiaux
L'Ouvroir	Damien Logghe
La Serre Outil	Damien Gautier
Travco	Marc Van Camp
TRAVIE	Jean-François Ghys

### 1.3. Membres du conseil d'administration

Pour l'année 2019, les administrateurs de la FEBRAP sont :

- Président : Benoît Ceysens (dernier renouvellement : 19/06/2018)
- Vice-président : Jean-François Ghys (dernier renouvellement : 20/06/2019)
- Trésorière : Sabine Charlier (depuis le 19/06/2018)
- Secrétaire : Antoine Baudot (dernier renouvellement : 20/06/2019)
- Administratrice : Brigitte Hamtiaux (depuis le 20/06/2019)

### 1.4. Membres de l'équipe

La FEBRAP occupait (quand l'équipe était au complet) jusqu'à 7 équivalents temps plein en 2019 :

- Marie Dedobbeleer (1 ETP) : Secrétaire générale.
- Michaël Lans (1 ETP) : Chargé de relations et coordinateur du projet Dev'Up Team.
- Odette Wlodarski (jusque début juin) (1 ETP) : Chargée de projets pour le pôle bien-être et formation.
- Muriel Dossin (à partir de début septembre) (4/5 ETP) : Chargée de projets pour le pôle bien-être et formation.
- Ophélie Noël (1 ETP) : Responsable de la coordination du projet Transition-Insertion 2020 et en charge de l'assistance administrative et logistique de projets.
- Eva Da Silva, Laure Reybier, ainsi que Benoît Decherf qui a rejoint l'équipe mi-août (3 ETP) : ergothérapeutes dans le cadre d'un renforcement pour le projet TI2020.

## 2. SERVICES AUX MEMBRES

### 2.1. Informations et conseils

La FEBRAP assure pour ses membres une mission de veille législative, d'information et de conseil. Elle veille également à faciliter les liens entre ses membres.

### 2.2. Pôle Bien-être et Formation

La prévention des risques psychosociaux, l'ergonomie des postes de travail, le développement d'une culture de la sécurité, le choix et l'achat de matériel ergonomique, la promotion de la santé sur le lieu de travail sont les 5 thématiques qui ont été privilégiées en 2019.

#### 2.2.1. Formations et outils

Convaincue des effets positifs de la formation continue sur le développement des compétences professionnelles, l'épanouissement personnel, l'amélioration des conditions de travail et du bien-être des travailleurs handicapés, la FEBRAP organise régulièrement des formations professionnelles et psychosociales destinées au personnel d'encadrement des entreprises de travail adapté.

Les formations sont organisées en fonction des besoins des entreprises de travail adapté et sur la base d'observations de terrain.

En 2019, la FEBRAP a organisé les formations suivantes :

- Compétences de base des moniteurs
- Gestion des conflits
- Gestion du stress
- Accueil des nouveaux collaborateurs
- EPI et motivation à la sécurité
- Interventions pour les conseillers en prévention
- Interventions pour les services sociaux
- Extinction de feux
- Gestion des comportements difficiles
- Formations aux premiers secours et recyclage
- Formation à l'alimentation saine



- Formation à la manutention
- Postures de travail (secteur des jardins)

Elle a également développé divers outils :

- Brochure de sensibilisation au burn-out
- Affiches pour la prévention des chutes et glissades
- Affiches pour la prévention des gestes et propos sexuels inadéquats

### **Formations et apparentés : Bilan 2019**

Au total, 220 travailleurs ont bénéficié d'au moins une formation pouvant varier d'1 à 40 heures.

### **2.2.2. Suivi du projet CAP**

En 2010, cinq entreprises de travail adapté ont lancé des projets CAP (contrat d'adaptation professionnelle) financés par le Fonds Social Européen. Les cellules CAP sont chargées de former des personnes handicapées dans le but de permettre leur intégration en entreprise de travail adapté ou dans le circuit normal du travail.

Quatre ETA accueillent aujourd'hui encore une cellule CAP : l'APAM (recyclage et distribution), la Ferme Nos Pilifs (cantonniers), APRE (potager urbain) et TRAVIE (cuisine).

En soutien à ces projets de cellules CAP en ETA, un budget est alloué chaque année à des actions transversales et spécifiques. Ces actions sont coordonnées par la FEBRAP. En 2019, une journée de rencontre inter-CAP a été organisée ainsi qu'une formation sur l'alimentation saine. En outre, grâce à un budget exceptionnel, le site [www.lesmoniteurs.be](http://www.lesmoniteurs.be) a été enrichi et modernisé. Cinq vidéos ont par ailleurs été produites, portant sur des thématiques touchant au bien-être du travailleur en situation de handicap :

- Présentation du projet CAP
- Premier contact entre le moniteur et son travailleur
- Adapter les postures au travail
- Adapter la communication
- Adapter une tâche de travail

## 2.3. Pôle Promotion et Communication

Depuis quelques années, les entreprises de travail adapté subissent des pertes de marchés importantes dans leurs secteurs d'activité classiques. Dans le cadre de plans de relance des entreprises de travail adapté bruxelloises, la FEBRAP bénéficie depuis 2012 d'un budget spécifique visant à mettre en œuvre la promotion économique commune des ETA agréées. Même si ces entreprises sont aujourd'hui en recherche active de nouvelles activités, les actions de promotion rendues possibles grâce au subside dont il est question ici restent indispensables afin de fidéliser leurs clients et d'orienter de nouveaux prospects vers les activités et services commerciaux des ETA.

Grâce aux budgets alloués par la Cocof, la FEBRAP a orchestré depuis 7 ans avec succès la promotion des ETA en travaillant sur des outils visant, d'une part, l'amélioration de la notoriété des ETA auprès de différents publics cibles afin de susciter une réaction d'achat de biens ou services à moyen ou long terme et, d'autre part, le recrutement direct de nouveaux clients. Voici les principales actions menées durant l'année 2019.

### 2.3.1. Le développement des actions de promotion via les réseaux sociaux et les sites internet

Forts de l'expérience des années antérieures, nous visons à maintenir la cohérence et le dynamisme des sites promotionnels en bonne synergie avec les réseaux sociaux de la fédération et à améliorer le référencement organique et sponsorisé des pages stratégiques de nos sites promotionnels.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons travaillé à mettre à jour de façon continue les informations reprises sur nos sites et à ajouter du contenu pertinent régulièrement. A cet effet, nous avons notamment réalisé ou relifté des webvidéos qui constituent du contenu « lourd », ce qui améliore le référencement organique et sponsorisé. L'efficacité de ces actions a été optimisée via une bonne synergie avec les réseaux sociaux et la mise en œuvre d'une stratégie d'achat de mots-clés via Google Ads et de formules permettant de « booster » les publications sur Facebook.

Les bonnes statistiques de fréquentation des sites promotionnels et de nos réseaux sociaux (FB et YT principalement) démontrent l'efficacité de ces actions.

- **Sites web**

En 2019, nos sites promotionnels (onsadapte.be – FR, onzestieluwsteun.be – NL et febrap.be - FR) ont été visités par 15.385 utilisateurs uniques.



- **FB**

9 publications ont été boostées et nous ont permis d’atteindre une couverture, pour chacune des publications, de 16.000 à 110.000 Bruxellois. Au total, ces publications ont été vues plus de 165.000 fois. A côté de ces publications boostées, nous avons maintenu une présence hebdomadaire avec 45 publications non boostées. Au total, fin 2019, toutes ces publications nous ont permis de fidéliser plus de 600 abonnés.

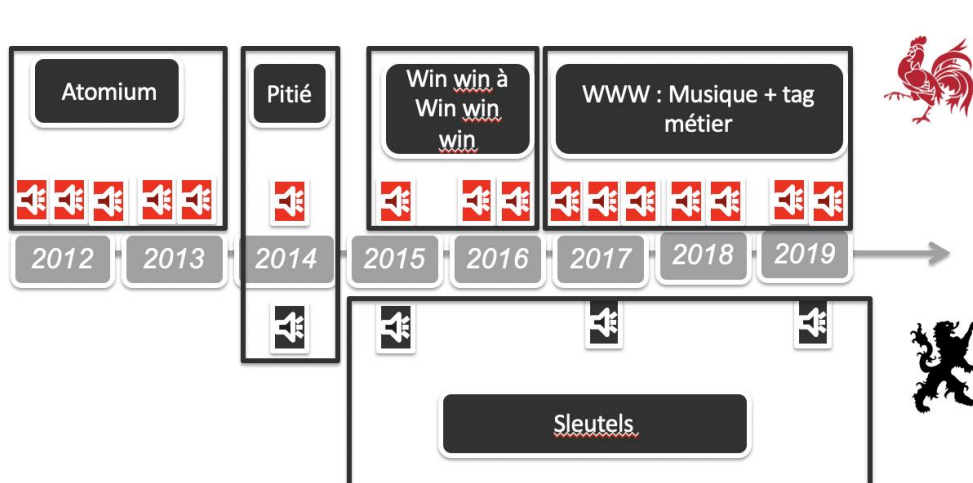
- **Youtube**

Notre chaîne Youtube « Febrap TV » s’est enrichie de 21 nouvelles vidéos en 2019. Au total depuis sa création, nous avons déjà publié près de 94 webvidéos sur cette vidéothèque qui ont été vues 131.751 fois en 2019.

### 2.3.2. Publicités radio

Nous visions à augmenter la notoriété des ETA bruxelloises en maintenant la pression publicitaire sur le public cible des managers bruxellois et brabançons, francophones et néerlandophones par la diffusion de nos spots radio.

*Historique des diffusions de nos spots sur les radios francophones et néerlandophones depuis 2012*



Pour atteindre ces objectifs, nous avons réalisé les actions suivantes :

- Diffusion (en deux vagues : mai et novembre) de notre campagne Win Win Win sur les radios francophones. Afin de favoriser leur mémorisation, nous souhaitons continuer à diffuser les spots radio créés en 2017 et déjà mis sur les ondes en 2018. Nous avons donc orchestré deux vagues de diffusion qui ont permis de toucher, chacune, près de 35.000 managers bruxellois et brabançons à raison de 5,59 occasions d’entendre le spot diffusé pour un total de 274,7 gross rating points.

Ces excellents résultats sont dus à une bonne sélection des tranches horaires de diffusion, aux choix des radios pertinentes de la RMB (régie publicitaire des radios publiques francophones belges) et aux conditions tarifaires particulières proposées aux annonceurs régionaux aux objectifs sociaux.

- Diffusion d'un spot réalisé en partenariat avec Groep Maatwerk sur la radio néerlandophone Radio 1 en novembre. En contribuant avec la fédération flamande des ETA à l'achat d'espace publicitaire sur Radio 1 (la radio la plus écoutée des managers flamands), nous avons pu rediffuser un spot créé au cours d'une campagne commune précédente (2015). Cette campagne a permis de toucher près de 17.000 managers néerlandophones bruxellois et brabançons (soit près d'un managers néerlandophones sur trois). Chacun a eu, en moyenne, 4 occasions d'entendre notre spot.
- Création de nouveaux spots radio (en français) pour une prochaine campagne. Le Groupe de Travail Promotion externe de la Febrap (composé d'un noyau dur de 6 directeurs ou responsables commerciaux des ETA membres) a évalué qu'il était nécessaire de produire de nouveaux spots (toujours basés sur le concept « Win Win Win ») pour les campagnes ultérieures. Ce travail de création et de production a été entamé en 2019 en collaboration avec une agence de publicité et un studio d'enregistrement bruxellois.

### 2.3.3. Campagne TV commune en partenariat avec l'Eweta et Groep Maatwerk

En collaboration avec l'Eweta et Groep Maatwerk, nous avons travaillé sur la production et la diffusion d'une série d'émissions sur le travail adapté sur Canal Z (en français) et Kanaal Z (en néerlandais). Ce regroupement nous a permis de bénéficier de tarifs et, par-delà, d'une audience extrêmement intéressante pour nos ETA, en particulier auprès des décideurs économiques néerlandophones. Le message commun à toutes les capsules réalisées était de démontrer que les ETA fournissent un travail de qualité, flexible, permettant d'optimiser le bon fonctionnement des entreprises et de mettre en valeur la collaboration entre entreprises « régulières » et ETA d'un point de vue économique.

L'émission consacrée aux ETA bruxelloises a été diffusée les 20 et 21 novembre sur Canal Z (en français) et Kanaal Z (en néerlandais) et rediffusée quelques semaines plus tard. Cette émission comptait trois capsules vidéos :

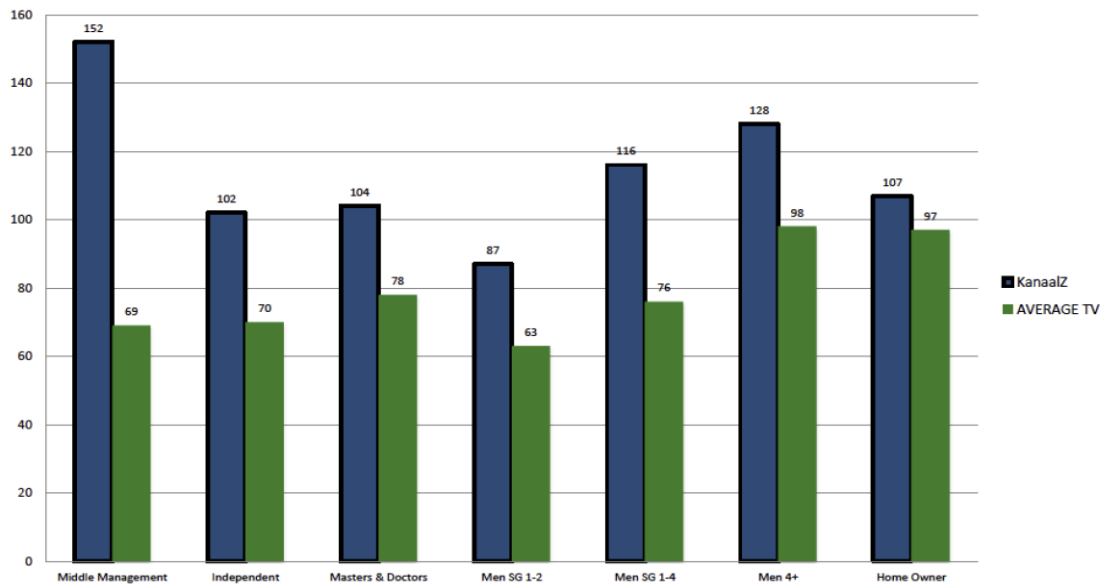
- une intervention de Rudy Vervoort (Ministre-Président de la Région bruxelloise et ministre COCOF en charge des personnes handicapées) ;
- un publiportage sur Bout2Bois, l'atelier de menuiserie innovant et circulaire de la Ferme Nos Pilifs ;
- un publiportage sur l'atelier d'upcycling de l'Ouvroir.

Ces capsules ont été financées en partie via une intervention de la Dev'Up Team (sur les fonds Feder/RBC), ce qui justifie les choix des sujets abordés : les trois capsules mettaient en avant les capacités d'innovation des ETA bruxelloises.

Les chiffres d'audience révèlent que près de 350.000 téléspectateurs néerlandophones et francophones ont vu au moins une minute de cette émission « bruxelloise ». Au total, les 4 émissions francophones (dont deux ont été diffusées sur Kanaal Z également) ont été vues par 876.299 téléspectateurs principalement néerlandophones. Nul doute que cette action a grandement amélioré la notoriété générale des entreprises de travail adapté auprès des décideurs économiques belges. En effet : le public de ces télévisions à la thématique exclusivement « business » compte une surreprésentation des publics que nous ciblons (cf. graphe ci-dessous).

## AFFINITY

Viewers – Total Universum - North



Les trois capsules vidéos ont été fournies aux parties prenantes concernées dans un format adapté afin qu'elles puissent les utiliser sur leurs réseaux sociaux et sites web. Elles ont déjà été relayées sur la page FB de la Febrap et intégrées sur les sites promotionnels de la fédération. Une rediffusion sur nos réseaux sociaux (YT, FB et LI) est planifiée en 2020.



### 2.3.4. Actions auprès d'adjudicateurs publics bruxellois

Nous visons depuis plusieurs années à accroître la notoriété des fournitures, services et travaux que proposent les ETA bruxelloises aux pouvoirs adjudicateurs afin d'améliorer leur référencement dans les short lists pour les marchés publics sans publicité et d'améliorer le volume de marchés remportés par le secteur via l'actualisation permanente des informations recherchées au stade de la prospection et via des conseils pertinents sur les clauses sociales permettant de favoriser les ETA.

Une ordonnance de 2017 impose aux communes bruxelloises d'engager 2,5% de personnes en situation de handicap. Une ordonnance similaire parue en 2018 impose les mêmes obligations aux CPAS de la région. Ces ordonnances permettent de comptabiliser la passation de contrats de travaux, de fournitures et de services avec les entreprises de travail adapté pour maximum 50% de l'obligation.

En 2019, nous avons poursuivi les échanges avec les communes et les CPAS, forts de ces deux textes, via :

- **4 séances d'information :**

Depuis plusieurs années, la Febrap accumule une pratique de terrain et aiguisé son expertise en clauses sociales et en politique de quotas dans les administrations publiques. C'est ce qui a encouragé EBP à nous solliciter pour intervenir dans deux de ses colloques de 2019.

- Le 9 mai, nous avons tenu une séance d'information sur « Les économies circulaire et sociale, -génératrices d'insertion socioprofessionnelle en Région de Bruxelles Capitale » lors du Sustainable Day organisé par EBP. Ce fut l'occasion d'informer une soixantaine de pouvoirs adjudicateurs (dont des communes bruxelloises et des CPAS) sur les services proposés par les ETA bruxelloises et de leur remettre notre brochure spécifique sur les quotas et les marchés publics.
- Près de 600 responsables des marchés publics ont participé au National Tender Day organisé par EBP le 24 octobre 2019. Nous y avons tenu une séance d'information et remis un article sur les marchés publics confiés aux ETA (en lien avec les réglementations sur les quotas).
- Par ailleurs, nous sommes intervenus dans les formations sur les clauses sociales organisées par Saw-B et Actiris (le 21 février et le 12 décembre) qui ont rassemblé près de 80 participants.



- **La diffusion ciblée de documentation ad’hoc :**

De nombreux feedbacks positifs sur notre brochure « Quota emploi » nous ont incité à la diffuser massivement fin 2018 à toutes les communes et CPAS bruxellois. Cette brochure reprend les services, fournitures et travaux proposés par les ETA bruxelloises aux adjudicateurs publics et constitue une réponse ad’hoc à la plupart de leurs questions.

C’est pourquoi nous avons favorisé sa diffusion avec plus de 400 exemplaires distribués en 2019 à la suite de demandes directes adressées à la fédération ou lors de participation à des événements sur le thème des marchés publics.

- **Une veille des sites de publication des marchés publics :**

Nous avons assuré une veille active des sites de publication des marchés publics et relayé les marchés qui entraînent dans les scopes des capacités des ETA bruxelloises. Nous avons complété cette veille par une formation personnalisée à l’usage de ces sites à l’attention de 3 ETA.

- **Des conseils personnalisés fournis grâce à l’expertise de notre personnel :**

En phase de prospection ou de publicité de leurs marchés, une trentaine de responsables de marchés publics ont sollicité nos conseils pour la rédaction ou la diffusion auprès de nos membres. Ces conseils personnalisés sont fournis gratuitement et se basent sur l’expertise de notre personnel.

- **Nos memoranda :**



Positions du PS : interview de Rudi Vervoort



Positions du MR : interview de David Leisterh



Positions du CDH : interview de Céline Fremault



Positions de DéFI : interview de Dorothée Scheveneels



Positions d'Ecolo : interview de Magali Plovie



Positions du PTB : interview de Stéphanie Koplowicz

Nos memoranda réalisés à l’occasion des élections régionales et fédérales de 2019 ont également été mis à profit pour rappeler les obligations de quota et promouvoir les services/produits/fournitures des ETA auprès des responsables politiques. Afin d’amplifier les positions plutôt encourageantes des partis politiques sur le recours à la sous-traitance aux ETA dans les marchés publics dans le cadre des quotas, nous avons réalisé des capsules vidéo qui ont été largement diffusées sur nos réseaux sociaux et site web.

### 2.3.5. Création d’un webshop

Le but de cette action est de créer un canal de vente supplémentaire pour les productions propres des ETA et d’accroître la notoriété des produits (voire des services) que proposent les ETA bruxelloises en BtoC.

Dans le cadre de la Dev'Up Team, des partenariats avec des entreprises flamandes et wallonnes ont été noués pour la création d'une boutique online.

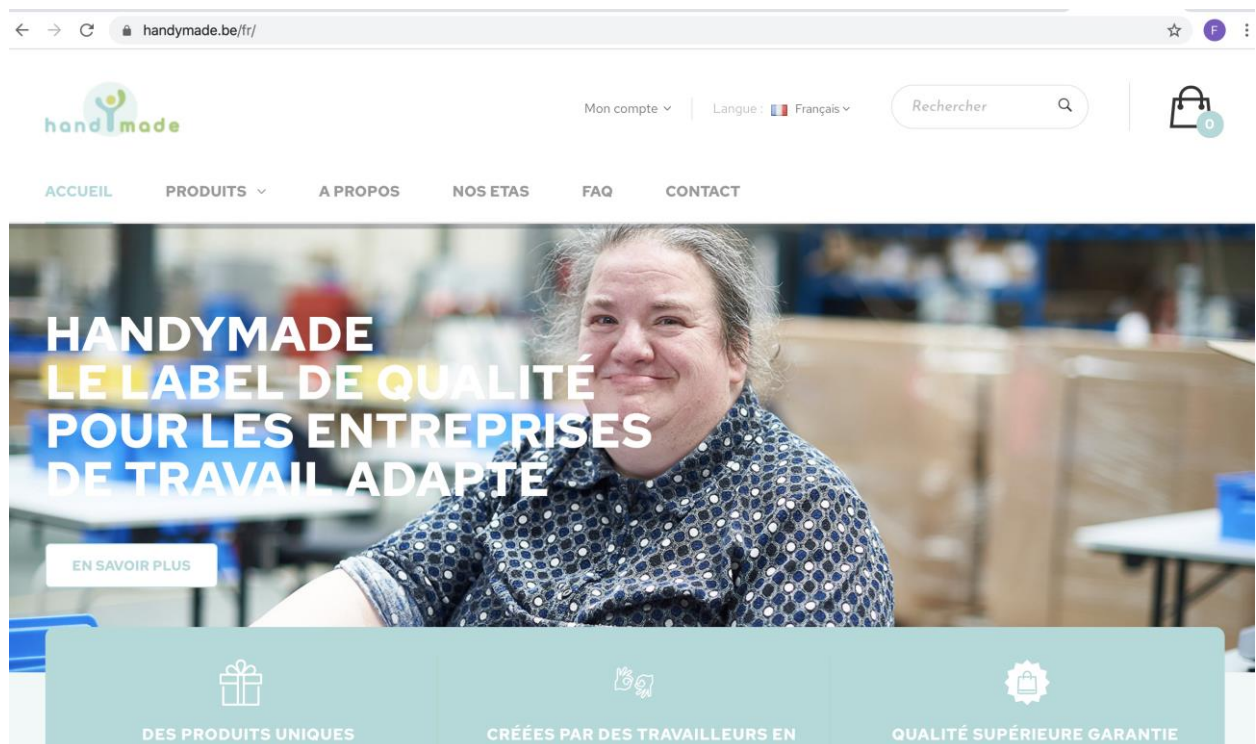
Son développement a concrètement commencé début 2019 par la rédaction de cahiers des charges pour le recours à des consultants externes pour les parties juridiques, techniques et promotionnelles.

Durant le premier semestre, un travail important a été réalisé, en collaboration avec les deux autres fédérations régionales et Sirius (le bureau d'avocats sélectionné), pour la rédaction des documents juridiques : accord de collaboration avec les ETA participantes, conditions générales de vente constitution d'une asbl pour gérer le site et mise en œuvre du RGPD. En parallèle, le développement technique du site, confié à Purebrand, a nécessité un travail de formation et de création de contenu colossal.

En septembre, lorsque les éléments juridiques et techniques avaient été réglés, une séance d'information aux ETA intéressées a rassemblé près de 30 ETA belges issues des trois régions.

Au cours du dernier trimestre, les collaborations entre fédérations ont porté également sur le volet « promotion » du projet. L'entreprise E-Net, spécialisée dans l'e-promotion, a été retenue pour gérer le marketing digital et la formation du personnel des fédérations.

Le lancement du site est prévu en 2020.



### 2.3.6. Networking

La Febrap a mené un réseautage à des degrés divers auprès dans structures suivantes : RessourcEs, GTI, SAW-B, Réseau Good Food, BECI, Hub (BeCircular), Actiris-diversité, Bruxelles innovation sociale (BISSIB), Bruxeo, Coopcity, CityDev, COMASE ou encore Innoviris.

Le « retour sur investissement » des participations de l'équipe de la Febrap aux groupes de travail, formations, events et activités de networking auprès de ces structures est difficilement objectivable. De manière informelle, il se chiffre en dizaines de mises en relations avec des ETA bruxelloises, d'éveil sur des appels à projets spécifiques, de collaboration pour porter des valeurs communes ou faire avancer des lignes de force pour favoriser l'émergence des nouvelles activités ou donner de la visibilité à notre volet de l'économie sociale.

Par exemple, en vue de favoriser le développement d'un projet porté par l'APAM (et accompagné par la Febrap) sur les déchets électriques et électroniques, nous avons publié un article d'expert à un tarif préférentiel dans la newsletter « Green », envoyé par Beci à près de 4000 entreprises bruxelloises.



Cette visibilité nous a permis de promouvoir ce service auprès d'un public particulièrement intéressant pour ce projet et de participer en tant qu'exposant à un Green Afterwork quelques semaines plus tard.

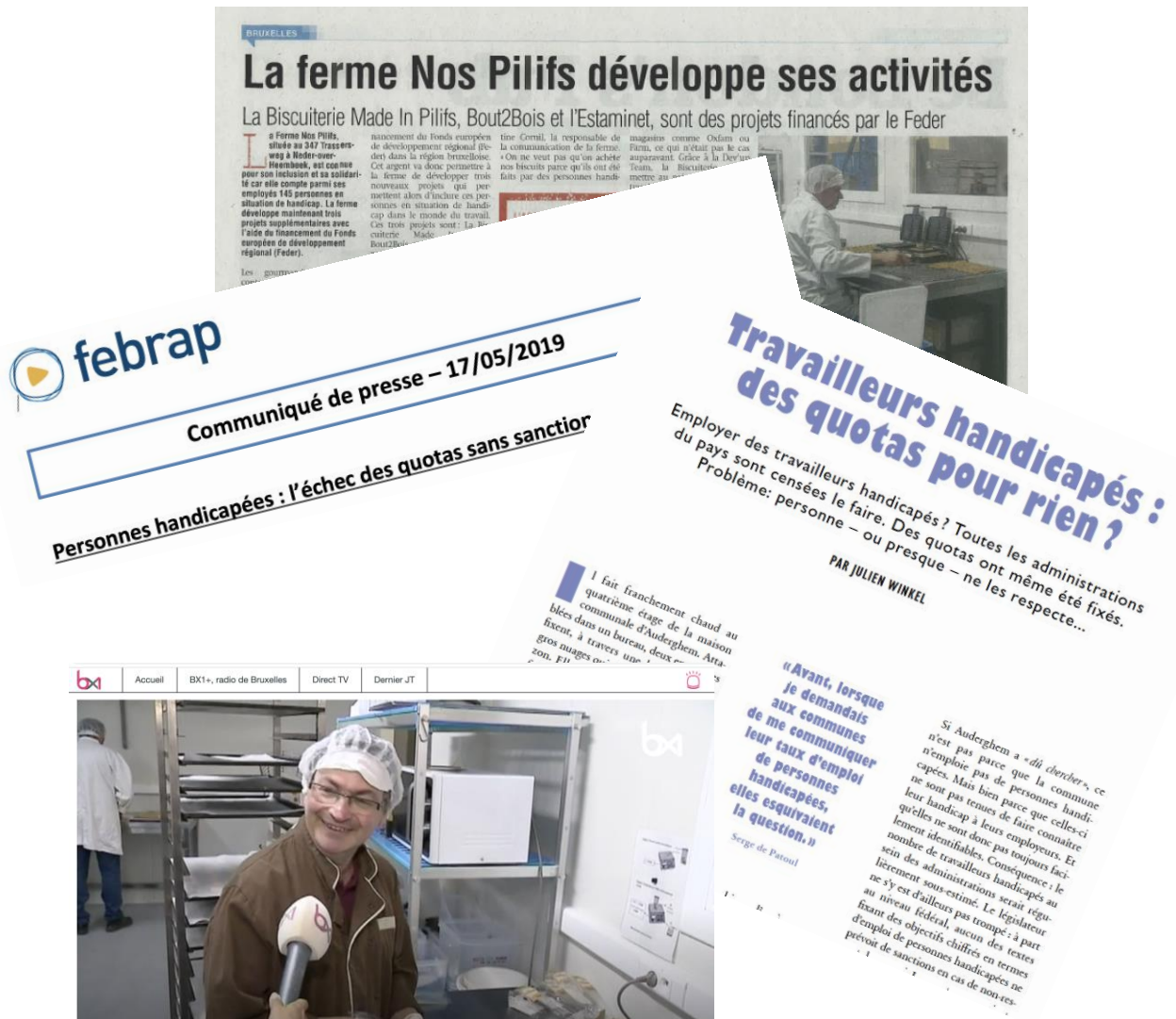
### 2.3.7. Public Relations (presse)

La Febrap a orchestré trois sorties médiatiques à l'occasion de :

- la diffusion de nos memoranda politiques (via communiqué de presse) ;
- le bilan du projet Dev'Up Team (organisation d'une conférence de presse) et

- la sortie des chiffres sur les quotas dans les communes bruxelloises (via communiqué de presse).

Le retour presse a surtout été important à la suite du bilan des actions de la Dev'Up Team avec des articles parus dans les journaux La Capitale et Le Soir, un reportage TV diffusé sur BX1, des reportages radio diffusés sur La Première et Radio Contact.



### 2.3.8. Mise à jour et production de supports graphiques

Pour maintenir l'image de professionnalisme de la fédération et, au-delà, des ETA membres, nous avons produit et mis à jour des éléments graphiques qualitatifs pour habiller nos supports électroniques (site web et publications pour réseaux sociaux), audiovisuels (webvidéos) et imprimés (brochures, roll-up).

Depuis cinq ans, le personnel de la Febrap se forme et utilise les logiciels de montage vidéo Imovie et Final Cut, ainsi que la suite Adobe (Indesign, PhotoShop et Illustrator) pour la production d'éléments graphiques.



Cette année, nous avons fait le choix d'investir dans la solution Adobe Creative Cloud qui nous a permis de continuer à actualiser et créer de nombreux éléments, limitant de ce fait le recours à des graphistes externes : retouche et calibrage d'une cinquantaine d'images pour nos réseaux sociaux et sites web, création d'une carte de vœux et de différentes signatures électroniques, actualisation de nos brochures (dont « Quota Emploi », imprimés en 500 exemplaires), production de roll-up et affiches (pour la Dev'Up Team et pour le Salon des Possibles), mise en page de plaquettes promotionnelles (sur les supports disponibles de la campagne win win win et sur le service de collecte de déchets électriques et électroniques par exemple) et actualisation de nos webvidéos (intégration d'images retouchées et calibrées).

## 2.4. Transition-Insertion 2020

Depuis septembre 2015, la FEBRAP prend part, avec d'autres intervenants, dont la Fédération Wallonie-Bruxelles et le service PHARE, à un projet financé par le Fonds Social Européen (FSE).

Ce projet vise à favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes en situation de handicap le plus rapidement possible après la fin de leurs études secondaires dans l'enseignement spécialisé. Chaque école faisant partie du projet nomme un référent-coordonateur (enseignant, éducateur, ou autre membre de l'équipe pédagogique) qui est chargé d'encadrer les jeunes pendant leur dernière année d'études secondaires et les 12 mois qui suivent leur sortie de l'école.

### 2.4.1. Le projet en quelques chiffres

- 9 écoles ont participé au projet en 2019. Nous comptons 16 référents-coordonateurs car certains sont à temps partiel.
- 217 élèves ont été suivis en 2019, dont 68 filles et 149 garçons. 41 ont été engagés dans des entreprises dont 12 en ETA. Sur ces 217 jeunes, 21 ont bénéficié d'une intégration sociale, 35 poursuivent une formation complémentaire en alternance, en intégration dans une école ordinaire, dans un centre de formation ou dans une autre école spécialisée.

La FEBRAP a organisé :

- 6 réunions de suivi pédagogique d'une journée et ainsi permis aux référents-coordonateurs de rencontrer 2 intervenants différents.
- 2 comités de suivi local à destination des directions des écoles participant au projet.
- Plusieurs réunions visant à rencontrer les potentiels partenaires du projet : PoolH, Infor Jeunes Laeken, etc.

La FEBRAP a participé à :

- 2 comités d'accompagnement afin de présenter l'état d'avancement du projet aux différents acteurs du projet en Wallonie et à Bruxelles.
- 1 réunion avec les coordinateurs pédagogiques et référents-coordonateurs du projet wallon.

### 2.4.2. Actions mises en place

- Tout au long de l'année, les référents accompagnent les élèves en fonction de leurs compétences et besoins. Ils aident les jeunes à construire leur projet professionnel, ils les informent sur les réseaux et les structures à mobiliser. Afin d'apporter une aide pour l'insertion sociale et professionnelle, les référents préparent les jeunes à la transition de l'école au monde du travail en collaboration avec les divers acteurs de formation scolaire, des associations comme le dispositif régional JEEP, des services d'accompagnement et des entreprises. Les réunions de suivi pédagogique organisées par la Febrap permettent aux référents d'établir des collaborations avec les autres référents-coordonateurs et les

partenaires du projet. De plus, la Febrap coordonne l'action des référents-coordonateurs dans les écoles en organisant régulièrement des formations avec les principaux intervenants du secteur, en participant à des réunions de suivi du projet à Bruxelles et en Wallonie, et en supervisant la création de supports indispensables au déroulement du projet.

En plus de ces actions, la Febrap a participé à des journées d'information :

- Matinée Après Ecole, Schaller

En novembre, l'école Schaller a organisé la matinée « Après-école » à destination des parents et élèves. Plusieurs institutions ont ainsi présenté leurs actions destinées au public cible : Service Phare, Créahm (mission : révéler et déployer des formes d'art produites par des personnes handicapées mentales), la FEBRAP, etc. Cette matinée a permis de cibler l'importance, pour les jeunes et leurs parents, de rencontrer les acteurs de terrain leur permettant un avenir adapté à leurs envies et besoins.

- Participation à la journée d'information du 29 janvier 2019.

Les ETA ont été représentées par les ergothérapeutes du projet qui ont pu rassurer certains jeunes quant aux conditions de travail et le suivi qu'elles pourront leur apporter.

Cet événement a regroupé 14 associations réparties en plusieurs secteurs : l'administration, la formation, le volontariat, l'accompagnement, les activités de jour et le travail en entreprise. 157 jeunes des 9 écoles du projet sont venus se renseigner sur leur avenir après-école. Grâce à cette journée, plusieurs jeunes ont pu être intégrés en bénévolat dans une association, d'autres, en rencontrant les ergothérapeutes, ont eu envie d'aller en entreprise de travail adapté, etc. Cette journée a également renforcé le lien avec les partenaires envieux de reconduire l'événement l'année d'après.



### 2.4.3. Renforcement du projet

Grâce au financement supplémentaire dont nous bénéficions depuis début décembre 2018, deux ergothérapeutes ont rejoint le projet dans le but de renforcer l'accueil et l'accompagnement des jeunes stagiaires et nouveaux entrants en ETA. Un troisième ergothérapeute est venu compléter l'équipe en aout 2019.

Les missions de ces ergothérapeutes sont nombreuses :

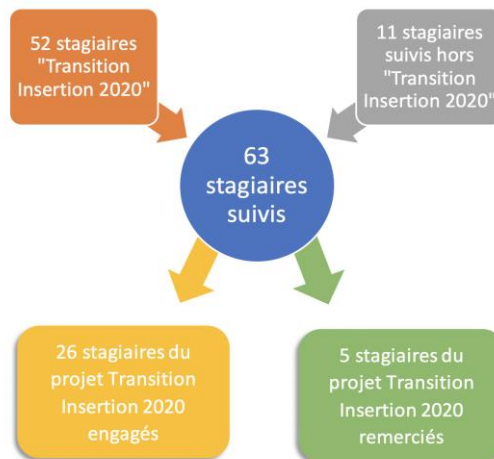
- Accueil des nouveaux entrants dans les ETA (stagiaires et travailleurs)

- Accompagnement des nouveaux entrants afin qu'ils comprennent les codes de l'ETA et du travail en équipe
- Renforcement des gestes et codes à acquérir au sein des écoles via des observations en ETA,
- Préparation du calendrier de stages en accord avec les écoles et les ETA, et ce afin de pouvoir assurer le meilleur suivi possible pour chaque élève concerné
- Apport de modifications de l'environnement matériel afin de favoriser l'intégration et l'autonomie du stagiaire dans son milieu professionnel
- Elaboration d'outils pratiques à destination des établissements scolaires et des services d'encadrement des ETA
- Liens étroits avec les référents-coordonateurs des écoles secondaires spécialisées
- Premières prises de contact avec les élèves au sein des établissements scolaires afin d'assurer le lien, et ainsi de les rassurer, lors de leur entrée en ETA
- Participation aux réunions de suivi pédagogique
- Rapport régulier à la FEBRAP
- Suivi des démarches administratives liées au projet
- Collaboration avec le chargé de projet Bien-être et Formation en vue d'établir des outils pratiques à destination des établissements scolaires et des services d'encadrement des ETA (évaluation, suivi, etc.),
- Organisation de formations spécifiques au poste de travail pour le personnel encadrant dans les ETA.
- Etc.

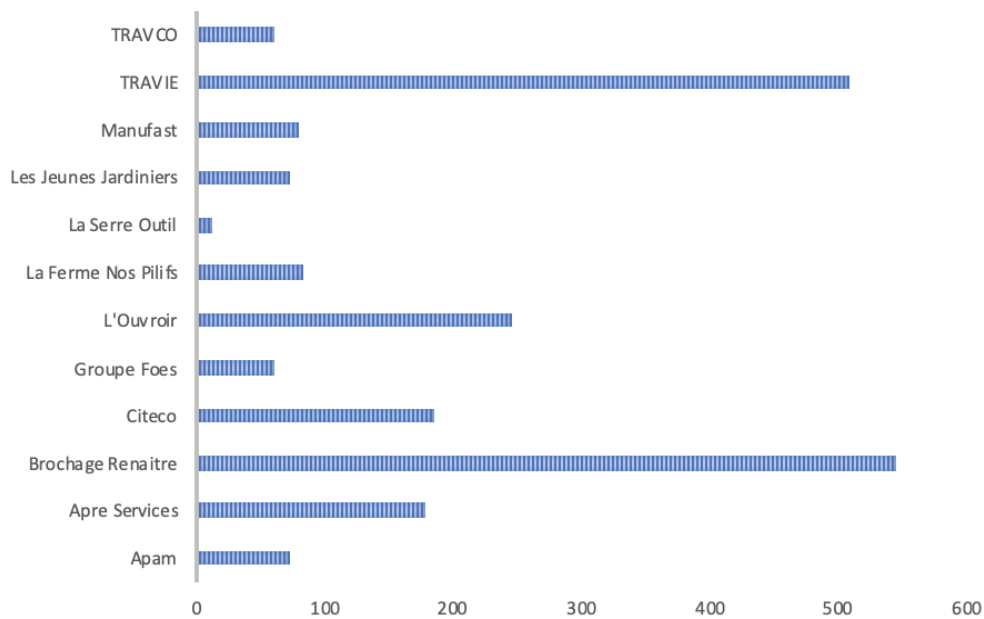


Les ergothérapeutes ont suivi 139 stagiaires et nouveaux engagés. 52 font partie du projet Transition Insertion 2020 : des stagiaires, des nouveaux engagés et des anciens stagiaires qui ne sont plus suivis par l'école.

Grâce à leur travail sur le terrain, les ergothérapeutes ont pu favoriser certains engagements en mettant en valeur les qualités et expériences de la personne.



## HEURE PASSEES EN ETA (2019)



- **APAM** : suivi des CAP, conditionnement. Atelier d'expression des sentiments avec l'outil Kawa.
- **APRE SERVICES** : suivi des CAP en jardin. Suivi des travailleurs en production, alimentaire, tri postal. Création d'une fiche procédurale pour les stagiaires au tri postal.
- **BROCHAGE RENAITRE** : suivi des travailleurs sur tous les postes. Création d'une formation des tâches communes, livret qui reprend toutes les tâches sur tous les secteurs (transpalette, faire une palette, ferme une boîte). Fiche des critères d'évaluation sur les postes. Sensibilisation des moniteurs et responsables sur les bonnes postures (utilisation d'un transpalette, porter des charges, etc.). Sensibilisation d'une équipe valide à l'intégration d'un jeune avec trouble du spectre de l'autisme.
- **CITECO** : suivi des travailleurs et CAP en jardin. Sensibilisation à la débroussailleuse (fiche). Fiche procédurale pour le matériel à prendre pour telle tâche. Fiche posture pour un travailleur, au quotidien, plus étirements ; ce document servira également aux responsables. Nettoyage : en collaboration avec la monitrice, création du poste, fiche reprenant les matériaux à utiliser plus les étapes.
- **GROUPE FOES** : suivi des stagiaires du projet dans tous les secteurs.
- **L'OUVROIR** : suivi des stagiaires dans tous les secteurs. Fiches postures à chaque poste ainsi que pour l'utilisation d'un transpalette. Rédaction d'un carnet de sensibilisation au handicap en collaboration avec la Chargée Bien-être de l'ETA.
- **FERME NOS PILIFS** : suivi de deux stagiaires TI 2020 à l'Épicerie et à l'Atelier bio. La cellule Au'Travail a accueilli des jeunes du projet.
- **LA SERRE OUTIL** : rencontre de l'équipe, projet vidéo (secteur jardin).
- **JEUNES JARDINIERS** : suivi en jardin, formation santé sécurité, animation d'un atelier port de charge. Création du poste à l'accueil, création fiches pour les étapes à connaître, la liste d'appel, les numéros essentiels à avoir.
- **MANUFAST** : suivi des stagiaires TI 2020. Echange d'outils avec l'ergothérapeute en interne.
- **TRAVCO** : suivi des stagiaires TI2020 en conditionnement, conseils pour du matériel ergonomique.

- **TRAVIE** : suivi des travailleurs dans tous les secteurs, CAP en cuisine. Ateliers étirements, gym en matinée. Sensibilisation des équipes, formation transpalette, fiche sur la disposition des palettes, conseil pour l'achat du matériel ergonomique et les adaptations à faire dans l'entreprise. Apprentissage du trajet ainsi que rédaction d'une fiche pour une travailleuse en cellule CAP hors projet TI2020.

En plus de leur travail effectué dans les entreprises, les ergothérapeutes ont collaboré avec les référents coordinateurs des écoles à plusieurs projets :

- Élaboration d'un jeu de cartes ayant pour objectif la préparation à un stage ou un futur emploi. Ils ont relevé plusieurs comportements problématiques rencontrés. Ce jeu met donc les jeunes en situation et permet ainsi une discussion et un réajustement avec l'accompagnateur.
- Création d'une websérie : les référents coordinateurs ont émis le besoin de supports permettant aux jeunes de mieux visualiser l'environnement de travail et certains métiers. Une équipe a donc été mise en place pour élaborer ce projet à travers plusieurs thématiques : métier de jardinier, manutention mécanique, commis de cuisine de collectivités, etc.

## 2.5. Recherche de nouvelles activités pour les ETA : projet FEDER

2019 était la quatrième année de travail de la Dev'Up Team, une équipe de développeurs d'activités économiques pour les ETA bruxelloises. Elle a été mise sur pied grâce à l'Europe (Feder) et la région bruxelloise. L'équipe s'était toutefois réduite dès août 2018 à ½ ETP assuré par le coordinateur pour terminer les projets encore en développement et lancer un dernier appel à projets (run 4) avec, comme contrainte pour l'accompagnement, le deadline du 31 décembre et une incitation à recourir à des prestataires externes.

### 2.5.1. Poursuite des projets en cours :

- **Pour TRAVIE**

Projet : élaboration d'une base de données clients susceptibles de présenter une activité saisonnière inverse à celle de l'ETA. Plus précisément, le but est de réaliser une liste pertinente des entreprises situées dans un environnement géographique proche de TRAVIE et qui engagent des collaborateurs pour des activités manuelles durant les six premiers mois de l'année. L'équipe a co-piloté le travail du consultant et assuré le suivi administratif du marché public.

- **Pour La Serre Outil**

Projet : recherche d'une valorisation des déchets « bois » de l'ETA qui créerait de l'emploi pour le public cible. L'action de la Dev'Up Team au cours de l'année a été de délimiter le travail du consultant sélectionné à l'issue de la procédure de passation du marché public, de préparer les réunions de travail du lancement de la recherche et d'en assurer le suivi.

- **Pour la Ferme Nos Pilifs**

Projet : réalisation de vidéos promotionnant les produits de la nouvelle filière « Bout2Bois » de la Ferme qui vise à redonner une deuxième vie au bois provenant de déchets de jardin/ construction/ conditionnement en réalisant des créations variées : bacs à fleurs, caisses, plateaux, poulaillers...

Pour la réalisation de cinq webvidéos destinés aux sites web et réseaux sociaux, la Dev'Up Team a géré la prospection du consultant recherché, l'élaboration du cahier des charges, les échanges et le suivi des réunions de travail avec le consultant sélectionné à l'issue de la procédure de passation du marché public. Nous avons également tourné certaines images pour alimenter les webvidéos, participé au montage et assuré la diffusion sur les supports choisis (sites web et réseaux sociaux).

Pour la réalisation d'un publipreportage avec Canal Z, nous avons prospecté et négocié avec Canal Z pour la réalisation et la diffusion de publipreportages. Nous avons également organisé la logistique des tournages et co-rédigé les scénarii des capsules vidéos.

Par ailleurs, le projet a beaucoup bénéficié d'une action presse (cf. infra) organisée par la Dev'Up Team.

- **Pour l'APAM**

Projet : Création du Centre circulaire électrique et électronique. Lauréat de l'appel à projet Becircular 2018, ce projet vise à tester le potentiel de réutilisation et de recyclage des petits électro (et IT) avec la collaboration de CF2D (cf. rapports semestriels de 2018). Ce projet a été initié et co-écrit par la Dev'Up Team. La Dev'Up s'est activement impliquée dans presque toutes les actions de mise en œuvre de ce projet : stratégie commerciale, gestion RH, suivi et projections budgétaires, logistique de production et recherche de partenariats.

## 2.5.2. « Nouveaux » projets : Run 4

En janvier, le quatuor (comité de sélection et de conseils méthodologiques composé de représentants de BECI, HUB, SAW-B et du PHARE) a avalisé quatre nouveaux projets à développer dans le cadre du « run 4 », c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 2019.

- **Pour Manufast**

Projet : coaching du management et des membres du Conseil d'Administration concernant les nouvelles orientations de l'ETA en matière de R&D. L'équipe a accompagné l'élaboration de la demande du management et la délimitation du rôle du coach recherché en co-rédigeant le cahier des charges pour le consultant externe.

Projet : recours à un expert externe pour la promotion des nouveaux e-services. Notre développeur a écrit le cahier des charges pour la réalisation de supports (webvidéos, vidéos commerciales et éléments graphiques), contracté avec le soumissionnaire retenu, co-rédigé les scénarii des capsules vidéo et supervisé leur réalisation en collaboration avec les responsables de Manufast.

- **Pour l'Ouvroir**

Projet : recours à un designer-graphiste pour le prototypage et l'upcycling de nouveaux produits de papeterie développés à partir d'anciennes cartes topographiques. Nous avons participé à l'élaboration de la demande du management, co-rédigé le cahier des charges pour le consultant externe et recherché le consultant adéquat.

- **Pour Travco**

Projet : recours à un expert externe pour la recherche d'une entreprise à céder afin d'intégrer les nouvelles activités au sein de l'ETA. De manière similaire aux autres projets, nous avons participé à l'élaboration de la demande du management sur base du travail réalisé précédemment (cette recherche avait été assurée depuis deux ans par l'équipe), rédigé le cahier des charges pour le consultant externe et sélectionné le consultant adéquat. Nous avons ensuite encadré son travail.

- **Projets transversaux**

Projet : la création et le lancement d'un webshop innovant destiné à créer un canal de vente supplémentaire pour les productions des ETA (cf. infra, dans le point « promotion externe »).

Projet : accompagnement au lancement d'une activité de collecte de livres de seconde main en vue de leur commercialisation. Réalisé en partenariat avec un acteur français, ce projet a été développé indépendamment du run 4. Il a été initié par la Dev'Up team qui a œuvré à la rédaction de son business model en vue de l'introduire dans l'appel à projet BeCircular. Ce projet est porté par l'ETA Citeco.

### **3. REPRESENTATION ET MANDATS**

#### **3.1. Commission paritaire**

##### **3.1.1. Au niveau fédéral : commission paritaire 327.00**

La FEBRAP est représentée en commission paritaire 327.00 par Benoît Ceysens et Marie Dedobbeleer en tant que membres effectifs. La commission paritaire ne s'est pas réunie en 2019.

##### **3.1.2. Au niveau régional : sous-commission paritaire 327.02**

La FEBRAP est représentée en sous-commission paritaire 327.02 par Benoît Ceysens, Jean-François Ghys et Marie Dedobbeleer en tant que membres effectifs.

Les partenaires sociaux de la sous-commission paritaire ont, entre autres, assuré en 2019 le suivi des dossiers suivants :

- Gestion de la prime unique liée à l'accord non marchand 2018
- CCT jour de congé supplémentaire lié à l'accord non marchand 2018
- CCT relative à la prime de fin d'année liée à l'accord non marchand 2018
- CCT relative à l'embauche compensatoire liée à l'accord non marchand 2018
- Deux CCT liées au FSE
- Une proposition de guide des bonnes pratiques pour les contrats d'entreprise
- La réécriture de l'Arrêté ETA (d'application depuis le 1/10/2019) et son interprétation
- Amélioration du statut des travailleurs sous contrat CAP
- Renouvellement des CCT RCC médicale et RCC carrière longue
- CCT relative au crédit temps fin de carrière
- Suivi de l'accord inter professionnel
- Négociations sectorielles suite au cahier des revendications syndicales
- Suivi du dossier Article 39ter
- Suivi du dossier mobilité

#### **3.2. Fonds de sécurité d'existence**

La FEBRAP est représentée au Fonds de sécurité d'existence par Benoît Ceysens (président la première moitié de l'année puis vice-président du Fonds) et Jean-François Ghys, accompagnés de Marie Dedobbeleer.

Le fonds a pour objet la redistribution des moyens financiers dont il dispose aux fins de financer, octroyer et liquider les avantages sociaux suivants :

- les régimes de chômage avec complément du Fonds de sécurité d'existence
- les formations employeur

- les formations syndicales
- les primes syndicales.

Le Fonds est alimenté par des dotations ONSS pour les régimes de chômage avec complément, les formations, les primes syndicales et la promotion économique du secteur. La dotation pour l'année 2019 était de 364.565,23 €.

Par ailleurs, lors des négociations de l'accord non-marchand 2018, il a été obtenu ce qui suit : les ETA bénéficiant de dispositions transitoires pour la mise en place d'une prime de fin d'année, il existera un montant non utilisé en 2019, 2020 et 2021. La Febrap a pu obtenir que ces montants non utilisés puissent être alloués au Fonds de Sécurité d'existence. Ils s'élèveront à environ 234.000 € en 2019, et à 117.000 € en 2020 et 2021. Les discussions concernant l'utilisation qui en sera faite a été entamée en 2019 par les partenaires sociaux du FSE. Dans le cadre de ce même accord, il a été convenu que le Fonds serait en charge de la gestion du budget débloqué par le cabinet Frémault pour couvrir l'impact sur le pécule de vacances des ouvriers, de la prime unique 2018.

Le Fonds s'occupe également de la gestion du financement de la promotion économique du secteur et des actions pour le bien-être au travail.

Le comité de gestion se réunit en moyenne une fois par mois.

### 3.3. Fonds Maribel social

La FEBRAP est représentée au comité de gestion du Fonds Maribel social par Jean-François Ghys (président du Fonds) et Benoît Ceysens, accompagnés de Marie Dedobbeleer.

Le Fonds Maribel social utilise ses moyens selon deux types de subventions aux entreprises de travail adapté :

- le financement du RMMMGM : 1.956.118,26€ en 2019
- le financement d'emplois Maribel : 1.244.587,91€ en 2019.

Le comité de gestion se réunit en moyenne une fois par mois.

### 3.4. Conseil Consultatif

La FEBRAP est représentée au Conseil Consultatif par Marie Dedobbeleer (membre effectif) et Benoît Ceysens (membre suppléant).

D'initiative à la demande du Collège de la Commission communautaire française, la section « Personnes Handicapées » a pour mission de donner un avis sur toutes les questions qui concernent les personnes handicapées. Son avis est requis sur des projets de décrets et leurs arrêtés d'exécution, ainsi que lorsqu'une norme prescrit l'obtention de l'avis d'un organe consultatif pour un service ou un centre agréé par le Collège.

Divers dossiers concernant les ETA y ont été traités en 2019 :

- Le nouvel arrêté ETA y a été présenté,
- Dans le cadre du renouvellement de l'agrément des ETA, certains dossiers ont été soumis à l'avis du Conseil Consultatif après inspection du Service PHARE et de la COCOF,
- Des échanges ont eu lieu concernant les conditions de redistribution annuelle du quota,
- Les intérêts des ETA ont également été défendus suite à certaines suggestions faites par le SPFB au nouveau Cabinet de tutelle (concernant le soutien social en ETA et l'évaluation des capacités des travailleurs).

Le Conseil Consultatif se réunit une fois par mois.

La FEBRAP est également impliquée dans le Groupe de Travail 'Intégration professionnelle et formation' du Conseil Consultatif, et a participé activement à l'élaboration d'une note de position à l'intention de son nouveau Ministre de tutelle. Ce Groupe de Travail se réunit environ 4 fois par an.

Et enfin, la Fédération est présente depuis 2018 dans la Commission de réexamen (à laquelle toute personne handicapée peut faire appel si elle n'est pas d'accord avec une décision du Service PHARE, entre autres dans le cas d'un refus d'octroi de carte jaune). Cette commission se réunit une fois par mois.

### 3.5. ABBET

L'ABBET (Association Bruxelloise pour le Bien-Être au Travail) a été constituée suite à l'accord non-marchand 2010-2012.

La FEBRAP est représentée au Conseil d'Administration par Antoine Baudot et Marie Dedobbeleer.

En 2019, le budget octroyé par la Commission communautaire française (accord du non-marchand) à des actions sectorielles (ETA), via l'ABBET, s'élevait à un montant de 39.900 €.

L'année 2019 a été une année très compliquée pour l'ABBET, vu le départ en cours d'année du Directeur de l'APEF, qui dirigeait également cette association. Il a été décidé par le Conseil d'Administration de l'ABBET que deux administrateurs reprendraient temporairement en main la gestion journalière et le suivi de l'équipe, et Antoine Baudot a ainsi accepté, durant des mois, de collaborer avec Spéro Houmey pour assurer la bonne gouvernance de l'association.

### 3.6. APEF

L'APEF est l'Association Paritaire pour l'Emploi et la Formation. Elle regroupe les associations d'employeurs et de travailleurs siégeant dans les fonds de sécurité d'existence du secteur non-marchand francophone et germanophone, afin de coordonner et d'amplifier leurs actions, notamment dans le domaine de la formation et de la création d'emplois.

L'APEF héberge et gère le Fonds de sécurité d'existence et le Fonds Maribel social des entreprises de travail adapté agréées par la Commission communautaire française.

La FEBRAP est représentée à l'assemblée générale et au conseil d'administration de l'APEF par Jean-François Ghys. La fréquence est en général d'une réunion du CA par mois.

### 3.7. SAW-B

SAW-B (Solidarité des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises) est une association qui vise à rassembler, défendre, représenter, promouvoir et développer les entreprises et acteurs de terrain de l'économie sociale ou solidaire wallonne et bruxelloise afin de contribuer au développement d'une économie dont la finalité est le développement humain et non le profit.

En 2019, la FEBRAP est représentée à l'assemblée générale et au conseil d'administration de SAW-B par Marie Dedobbeleer et Benoît Ceysens.

Le CA se réunit en général tous les deux mois.

### 3.8. BRUXEO

BRUXEO est la confédération représentative des entreprises à profit social bruxelloises. Elle se veut intersectorielle et pluraliste. Elle regroupe des institutions publiques et privées actives dans les secteurs des soins de santé, de l'action sociale, du bien-être, de l'éducation et de l'enseignement, de l'accueil et de l'hébergement, de l'aide à domicile, de l'insertion, du secteur socioculturel, etc.

BRUXEO définit ses principales missions comme suit :

- Coordonner, représenter et promouvoir les intérêts patronaux intersectoriels au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale, en participant au dialogue socio-économique (CESRBC), aux accords du non-marchand ou à divers lieux de concertation (ACTIRIS, IRISCARE, etc.)
- Développer des services de qualité pour nos membres et les entreprises à profit social bruxelloises (information, documentation, analyse, groupes de travail, services « énergie » et « diversité », etc.)
- Etre un lieu de rencontre, d'échange et de réflexion entre pairs sur les principaux défis et enjeux du secteur. Promouvoir le développement du secteur à profit social, ses valeurs et son modèle socioéconomique.

De nombreuses réunions se sont tenues chez Bruxeo en 2019 dans le cadre du suivi de l'accord non marchand 2018.

La Febrap y participe également régulièrement à un Groupe de Travail sur l'Emploi.

### 3.9. UNISOC

L'UNISOC (Union des entreprises à profit social) est le représentant des entreprises à profit social en Belgique. Elle est une union de fédérations sectorielles. Ces fédérations regroupent et défendent les

intérêts des employeurs individuels des secteurs privés et publics : des hôpitaux, des établissements et services de santé, des services d'aide aux familles et aux aînés, des établissements et services d'éducation et d'hébergement (dans le secteur de l'aide à la jeunesse et aux personnes handicapées), des entreprises de travail adapté et des ateliers sociaux, du socioculturel, de l'enseignement, des organisations d'action sociale.

La FEBRAP est représentée à l'assemblée générale d'UNISOC et au groupe consultatif « droit social » par Marie Dedobbeleer.

Ce groupe aborde différentes thématiques à portée fédérale et se réunit environ une fois par mois.

## 4. LOBBYING

En tant que fédération des entreprises de travail adapté bruxelloises, la FEBRAP a pour mission de défendre les intérêts de ses membres vis-à-vis des pouvoirs publics et autres instances. Cette mission est menée en particulier par le conseil d'administration et l'équipe de la fédération.

En 2019, la FEBRAP a poursuivi ses contacts auprès de différents cabinets et tout particulièrement auprès du Cabinet Vervoort, nouvellement en charge des dossiers relatifs à la personne handicapée.

Ses actions de lobbying politique ont concerné en priorité l'arrêté ETA, l'économie sociale bruxelloise, l'accord non marchand, le quota de travailleurs handicapés dans les secteurs privé et public ainsi que les clauses sociales dans les marchés publics.

### 4.1. Memoranda politiques

En vue des élections fédérales de mai 2019 et en collaboration avec Groep Maatwerk (Fédération flamande des Entreprises de Travail adapté) et l'EWETA (Fédération wallonne des Entreprises de Travail adapté), nous avons adressé nos recommandations aux autorités fédérales via un memorandum fédéral commun.

A l'échelle régionale, nous avons également rédigé une série de recommandations consignées dans un memorandum que nous avons adressé aux différents chefs de file. Pour accentuer nos demandes et connaître les positions des partis démocratiques, nous avons rencontrés des candidats et réalisé des interviews diffusées sur nos réseaux.

Des liens ont eux aussi été tissés avec différents nouveaux parlementaires.



## 4.2. Arrêté d'agrément des ETA

Si le nouvel arrêté relatif aux entreprises de travail adapté semblait prêt au 1<sup>er</sup> janvier 2019, de nombreuses discussions ont encore eu lieu concernant la distribution des budgets alloués aux ETA, l'interprétation de différents articles, la mise en place de la formation obligatoire des moniteurs, et autres divers sujets.

## 4.3. Economie sociale

La FEBRAP siège depuis 2019 au Conseil Consultatif de l'Entrepreneuriat social, établi au sein du Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale.

Ce Conseil est chargé des missions suivantes :

- Formuler des avis relatifs à l'agrément de entreprises sociales,
- Formuler des avis relatifs aux programmes d'insertion,
- Formuler des avis de sa propre initiative et à la demande du Gouvernement,
- Organiser la concertation entre les entreprises sociales agréées et les acteurs publics et privés en lien avec l'entrepreneuriat social,
- Contribuer à la promotion de la politique régionale en matière d'économie sociale.

La FEBRAP a été invitée à y siéger en tant qu'organisation représentative de l'économie sociale en Région de Bruxelles-Capitale ne siégeant pas au Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale. Y sont aussi représentés les organisations représentatives des employeurs siégeant au Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale, et les organisations représentatives des travailleurs siégeant au Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale, des représentants d'ACTIRIS, de l'Administration, de Finance.brussels, des pouvoirs locaux, de l'Agence Bruxelloise pour l'Accompagnement de l'Entreprise, de membres experts représentant les agences conseils, de membres représentant le Gouvernement.

2019 a vu la mise en place de ce Conseil, et les premiers dossiers d'agrément. Certaines ETA préparant des dossiers afin d'obtenir l'agrément d'Entreprise Sociale et Démocratique.

#### 4.4. Quota de travailleurs handicapés

Depuis 2009, la FEBRAP revendique une obligation de quotas de travailleurs handicapés dans les entreprises publiques et privées, à l'instar de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche ou encore de l'Italie. En effet, ces pays européens proposent aux entreprises n'ayant pas atteint leur quota de sous-traiter au secteur adapté pour échapper aux sanctions gouvernementales, et ainsi favoriser, de façon indirecte, l'emploi de personnes handicapées.

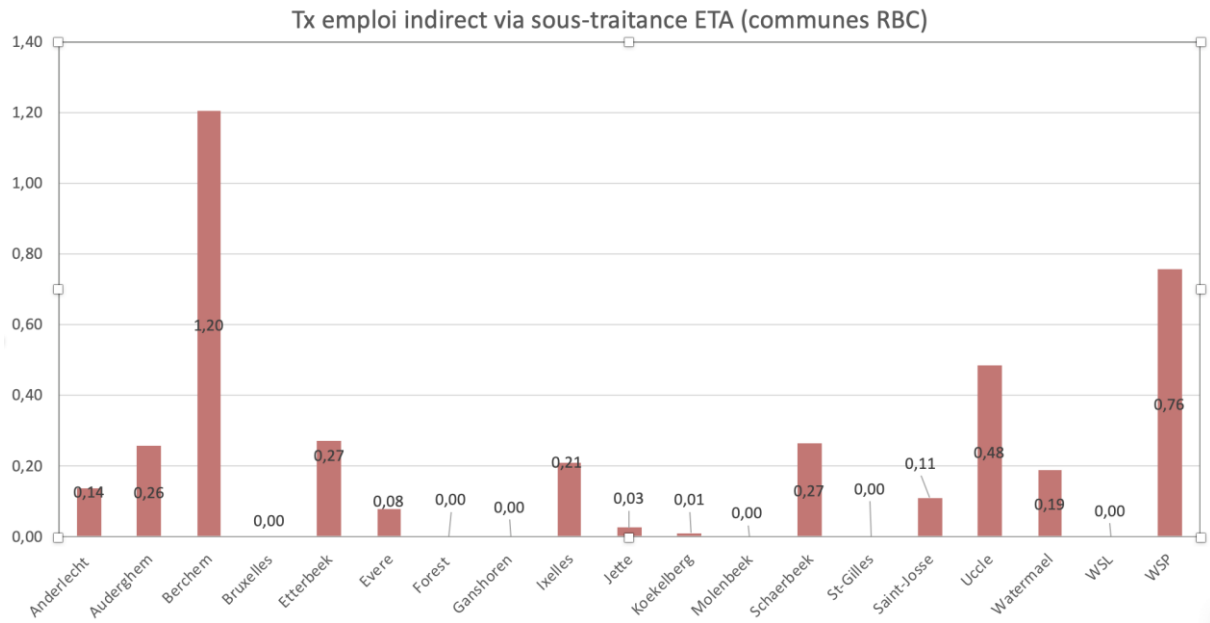
En 2016, la fédération a continué à porter la même revendication, avec l'EWETA et le Groepmaatwerk, au niveau fédéral, via des contacts avec divers parlementaires.

L'ordonnance du 2 février 2017 imposait aux communes bruxelloises un quota d'engagement de personnes handicapées fixé à 2,5 %, avec possibilité de rencontrer 50% de cette obligation via les marchés publics confiés aux ETA. Malgré le dynamisme de la FEBRAP pour plaider en faveur de l'application d'une sanction en cas de non-respect de l'obligation d'emploi des personnes handicapées dans la fonction publique, l'ordonnance votée en février 2017 n'en prévoyait aucune. La FEBRAP est donc restée proactive dans sa demande de mise en place de sanctions. Une récolte des chiffres provenant des communes étant prévue dans l'ordonnance, la FEBRAP a veillé à maintenir la pression afin de s'assurer que ce recensement serait bien fait et qu'un rapport parviendrait au Parlement.

Une ordonnance a également été adaptée en date du 27 mars 2018, en tous points similaires à celle du 2 février 2017, pour les CPAS.

En 2019, une pression constante a été exercée sur des représentants politiques ciblés et par voie de presse (diffusion d'un communiqué) afin notamment :

- d'organiser le recensement dans les CPAS tel que prévu dans l'ordonnance du 27 mars 2018,
- d'organiser un recensement régulier dans les communes bruxelloises,
- inciter à recourir plus activement aux ETA pour compenser une partie du quota non atteint (cf. tableau ci-dessous, les chiffres montrent une sous exploitation de cette possibilité permise par le Législateur).



En parallèle et afin d’améliorer l’emploi de personnes en situation de handicap à Bruxelles, l’équipe de la Febrap a continué sa mission d’information (cf. chapitre 2.3.4.) auprès des rédacteurs de cahier des charges.

#### 4.5. UNIA

Unia est une institution publique indépendante qui lutte contre la discrimination et défend l’égalité des chances en Belgique. Elle défend la participation égale et inclusive de tous et toutes dans tous les secteurs de la société. Et veille au respect des droits humains en Belgique.

Entre outre, depuis 2011, Unia exerce le mandat de mécanisme indépendant chargé de la promotion, de la protection et du suivi de l’application de la Convention sur le sol belge, relative aux droits des personnes handicapées et entrée en vigueur le 1/08/2009.

En 2019, la FEBRAP a eu l’occasion de rencontrer à deux reprises des représentants d’Unia, et de leur démontrer la proactivité de la Fédération et des ETA afin de proposer à leur public cible les meilleures conditions possibles pour une intégration par le travail. Les sujets abordés ont entre autres été ceux des aménagements raisonnables et du soutien social en ETA.

### 5. PARTENARIATS ET RELATIONS

#### 5.1. Groepmaatwerk et EWETA

La FEBRAP entretient des contacts réguliers avec l’EWETA (fédération wallonne) et Groepmaatwerk

(fédération flamande), ainsi qu'avec les entreprises de travail adapté germanophones. Des réunions régulières sont organisées. Celles-ci permettent de :

- faire le point sur la situation économique de chaque secteur
- s'informer des nouveautés en matière de législation sectorielle
- s'informer de l'état d'avancement des discussions de concertation sociale
- se concerter à propos de sujets fédéraux (réductions structurelles, Maribel social, etc.)
- mettre sur pied des projets communs (ex : la promotion).

## 6. GROUPES DE TRAVAIL

### 6.1. Groupe de travail « Arrêté »

Dans le cadre du nouvel Arrêté relatif aux entreprises de travail adapté, le Groupe de Travail a encore été amené à se réunir en 2019 afin d'affiner certains calculs pour s'assurer que la nouvelle redistribution soit la plus juste possible pour les ETA.

Ce groupe de travail, composé de Benoît Ceysens, Jean-François Ghys, Marc Willocx (qui a accepté de continuer à s'y investir en tant qu'expert après son départ de l'APAM) et Marie Dedobbeleer, a continué les négociations avec le Service PHARE principalement.

### 6.2. Groupe de travail « Accord non marchand »

Le GT Accord non marchand est constitué principalement de Benoît Ceysens, Jean-François Ghys, Marc Willocx (qui a accepté de continuer à s'y investir en tant qu'expert après son départ de l'APAM) et Marie Dedobbeleer. Celui-ci a dû assurer encore, en 2019, le bon suivi des résultats des négociations de l'Accord Non Marchand 2018.

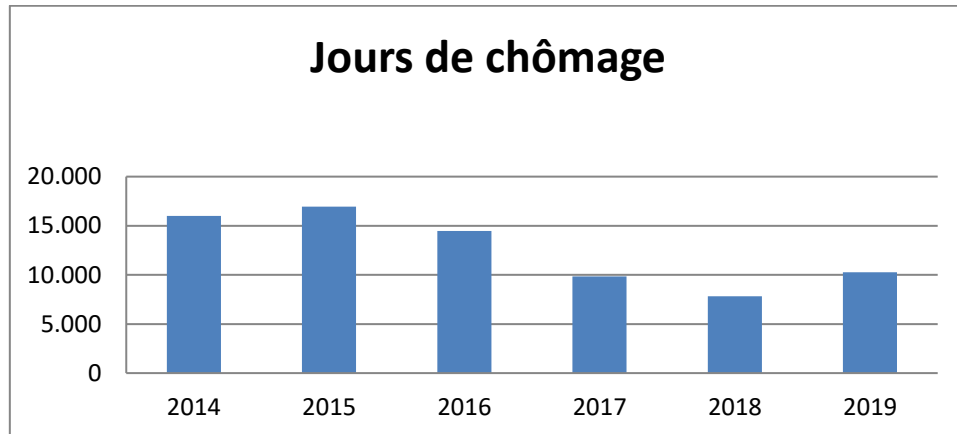
### 6.3. Groupe de travail « Indicateurs »

En 2015, la FEBRAP a mis sur pied un groupe de travail pour relever et traiter les indicateurs économiques des entreprises de travail adapté en vue d'une analyse socio-économique.

Lors de la création du GT, les résultats démontraient un chômage économique permanent. Le chômage économique s'est maintenu ces dernières années à des niveaux jamais atteints depuis la crise de 2008, se stabilisant autour de 10.000 jours. Malgré cette diminution, les ETA bruxelloises éprouvent toujours du mal à trouver du travail adapté, surtout pour les profils des travailleurs plus faibles. Cet indicateur est donc à garder particulièrement à l'œil, sachant que le rôle majeur des ETA est de donner du travail aux plus faibles de notre société.

Nous voyons qu'en 2018, le nombre de jours de chômage diminue sous la barre des 8.000.

Sous la supervision d'Antoine Baudot, les permanents Febrap ont maintenu à jours les données de ces indicateurs en 2019.



#### 6.4. Groupe de travail « Communication externe »

Durant l'année 2019, le groupe de travail « Communication externe », composé de directeurs et de responsables commerciaux d'ETA, s'est réuni à deux reprises pour évaluer et valider les outils liés à la promotion proposés par le chargé de promotion et orienter son travail. Des sous-groupes ont par ailleurs travaillé parallèlement sur des actions ponctuelles.

## Conclusion

2019 a été l'occasion pour l'équipe de la Febrap de renforcer ses collaborations internes, d'utiliser au mieux les compétences de chacun de ses membres afin d'offrir aux ETA de la créativité, de l'accompagnement, des projets de qualité.

L'équipe a confirmé son dynamisme et son engagement, et a pu créer des nouveaux projets riches et innovants, et rebondir sur les demandes spécifiques provenant des membres de la Fédération.

Elle a également pu assurer la représentation, l'information et la défense des intérêts des entreprises de travail adapté bruxelloises agréées par la Commission communautaire française.

Les membres, quant à eux, ont poursuivi le développement de leurs projets, s'impliquant sans relâche, par leurs actions, dans l'évolution du secteur.